

CENTRE DE FORMALITES DES PROFESSIONS IMMOBILIERES
1 avenue Johannes Gutenberg – CS 70045 - SERRIS
77776 MARNE-LA-VALLEE Cedex 4

☎ 01.74.60.51.53 - Mail : agent.immobilier@seineetmarne.cci.fr

MAJ : 26/10/2021

ATTESTATION D'HABILITATION

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES
à joindre au [formulaire de demande d'attestation d'habilitation](#)

❖ **POUR LE COLLABORATEUR SALARIE OU AGENT COMMERCIAL :**
Demande initiale, de modification¹ ou de demande de renouvellement

➤ **IDENTITE DU COLLABORATEUR**

Copie d'une pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance

➤ **MORALITE DU COLLABORATEUR**

Ressortissant de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen :

Lettre de consentement signée pour la communication du casier judiciaire du pays d'origine à l'autorité française

Ressortissant d'un Etat tiers :

Extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat

➤ **ASSURANCE POUR L'AGENT COMMERCIAL**

Copie de l'attestation d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle, pour l'année en cours, **mentionnant les informations listées à l'Annexe IV de [l'arrêté du 01 septembre 1972](#)**

➤ **EN CAS DE MODIFICATION OU DE RENOUELEMENT**

Copie de l'attestation d'habilitation à modifier. Lors de la délivrance de la nouvelle attestation d'habilitation, l'ancienne attestation d'habilitation est à restituer à la CCI.

ATTENTION TOUTES LES PIECES² DOIVENT ETRE PRODUITES EN LANGUE FRANCAISE OU TRADUITES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTE.

REMUNERATION POUR L'INSTRUCTION OU LA DELIVRANCE DE L'ATTESTATION D'HABILITATION : 55€ Arrêté du 10 février 2020

¹ La modification de l'attestation comprend également la mise à jour des informations déclarées sur la carte du titulaire (forme juridique, dénomination sociale de la personne morale, adresse du siège, dirigeant).

² A l'exception de la pièce d'identité